



« GRAND SITE TOUR EIFFEL » : LE PROJET LAURÉAT DÉVOILÉ



22 MAI 2019

SOMMAIRE

- p.3** L'objet de la démarche
- p.4** L'appel à projets
- p.5** La concertation
- p.5** Le jury
- p.6** Le projet lauréat
- p.7** Plus d'espaces végétalisés
- p.11** Plus de places pour les mobilités douces et les transports en commun
- p.12** Les chiffres clés
- p.13** Méthode et calendrier
- p.14** Découvrez les projets au Pavillon de l'Arsenal

L'OBJET DE LA DÉMARCHÉ

La Tour Eiffel est l'emblème de Paris. 7 millions de visiteurs la gravissent chaque année et environ 20 millions de personnes viennent l'admirer sans y monter. Elle s'inscrit dans un site classé exceptionnel, au pied du Champ de Mars et à proximité du Trocadéro et des Rives de Seine. Elle est aussi un quartier de Paris à part entière, où vivent des Parisiens dont il convient de prendre en compte les attentes.

Mais la Tour Eiffel est victime de son succès et de son pouvoir d'attraction. La configuration actuelle de ce site de 54ha ne permet pas d'accueillir les Parisiens et les touristes dans des conditions satisfaisantes. Pour les visiteurs, les cheminements sont complexes et rendus difficiles par les flux de voiture et de cars. Pour les Parisiens, la Tour Eiffel et ses abords sont souvent vus comme un lieu à vocation uniquement touristique, alors qu'ils pourraient être un vrai lieu de promenade et de détente, notamment le week-end pour les familles.

Anne Hidalgo a donc décidé de lancer une opération ambitieuse de réaménagement pour offrir aux Parisiens un nouveau parc urbain au cœur de Paris et doter la Tour Eiffel des meilleurs standards touristiques internationaux d'ici les Jeux de 2024.

L'APPEL À PROJETS

La Maire de Paris a lancé, en janvier 2018, l'appel à projets « Grand site Tour Eiffel – découvrir, approcher, visiter ». Avec ce projet, la Maire de Paris souhaite de rendre la visite du site Tour Eiffel plus agréable et accessible à tous, de proposer davantage de services tout au long du parcours mais également une offre culturelle permettant de redécouvrir la richesse historique et patrimoniale de la Tour. Pour cela, il s'agit d'améliorer la qualité des trajets des piétons depuis les transports en commun jusqu'à la Tour Eiffel, mais aussi l'orientation et l'information en temps réel grâce de véritables innovations technologiques. Les locaux d'exploitation et de travail seront également réaménagés, pour améliorer les conditions de travail des salariés présents sur le site.

Depuis plus d'un an, 4 équipes pluridisciplinaires de professionnels de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture ont travaillé pour proposer un projet compatible avec le calendrier et l'installation des Jeux Olympiques de Paris en 2024.

La municipalité a ainsi demandé aux candidats de répondre à plusieurs axes forts, conformes à la vision qu'elle porte pour l'avenir de Paris :

- offrir davantage d'espaces aux piétons, circulations douces et transports en commun : « je souhaite que Paris soit une ville où l'on peut lâcher la main de son enfant ». Les 4 candidats ont à ce titre proposé de reconquérir le pont d'Iéna et l'avenue des États-Unis ;
- mettre en valeur la perspective historique Trocadéro – Tour Eiffel – École militaire, en mettant en place un cheminement simple et naturel de l'un à l'autre ;
- apaiser le Champ de Mars en le restaurant et en le déchargeant d'une partie des événements qu'il accueille par la création de nouveaux espaces événementiels rive gauche ;
- être en adéquation avec l'Accord de Paris sur le Climat en développant la place de la nature et créant des espaces de respiration. L'identité minérale de ce site peut évoluer avec délicatesse vers davantage de végétal.

LA CONCERTATION

Une concertation publique en janvier et février 2019 sur les ambitions du projet a nourri le dialogue avec les 4 équipes. Avec des stands sur place, 3 500 visiteurs sur le site www.concertationsitetoureiffel.fr, 550 contributions et 4 réunions publiques, elle a fourni des contributions et suggestions notamment sur les services et commodités attendus, les cheminements et la mobilité, la signalétique, le stationnement... Le bilan de cet concertation a été versé au cahier des charges final des 4 équipes.

LE JURY

Un jury pluraliste, présidé par la Maire de Paris, était composé :

- d'un tiers d'élus (adjoints à la Maire de Paris et Maires du 7ème, 15ème et 16ème arrondissement) ;
- d'un tiers de personnalités qualifiées françaises et internationales (paysagiste, urbaniste, architecte, sociologue urbain, ingénierie, architecte des monuments historiques) ;
- d'un tiers d'experts (directeur de la Tour Eiffel, exploitants, spécialiste des flux).

Ce jury a proposé un classement et un avis motivés, qui ont ensuite été examinés et validés par une commission d'appel d'offres

LE PROJET LAURÉAT

Ce projet pensé par l'agence **Gustafson Porter + Bowman** propose la création d'un véritable poumon vert au cœur de Paris, avec une nouvelle destination sur la rive droite, Place du Trocadéro et une restructuration des terrasses des abords de la Fontaine de Varsovie. Les cheminements qui sinuent dans les jardins de Varsovie seront réhabilités et nivelés afin de les rendre praticables par le plus grand nombre.

Pour renforcer l'axe central, un nouveau square piétonnier est proposé sur la rive droite. Situé sur la place de Varsovie, il permettra de donner la priorité aux piétons et aux mobilités douces.

L'embellissement du pont d'Iéna, avec ses plantations d'arbres et sa pelouse centrale le long de l'axe, permettra d'accroître les surfaces attribuées aux piétons tout en conservant une voie de part et d'autre du pont pour les transports en commun et véhicules d'urgence.

Au Sud du fleuve, dans l'alignement du pont et de la Tour Eiffel, un autre square est imaginé, Place Branly. Il aidera à réduire la vitesse des véhicules circulant sur le Quai Branly, et contribuera à créer un plus grand espace sécurisé pour les Parisiens et pour le public se rendant aux pieds de la Tour.

Les alignements d'arbres le long du quai Branly seront renforcés et il sera équipé de kiosques et supports d'informations afin de guider le visiteur. Le trajet sera ainsi balisé depuis le métro Bir-Hakeim jusqu'à la Tour.

Le Parvis de la Tour Eiffel sera débarrassé des objets hétéroclites qui encombrant l'espace et l'axe central sera encore un fois renforcé par une place minérale carrée entre les quatre piliers de la Tour. Au Sud du Parvis, en partie Nord du Champ-de-Mars, les jardins seront restaurés par de nouvelles plantations buissonnantes et arbres, qui contribueront à une plus grande biodiversité du Champ-de-Mars. La première des grandes pièces engazonnées sera réalisée avec ses rebords entourant la pelouse technique.

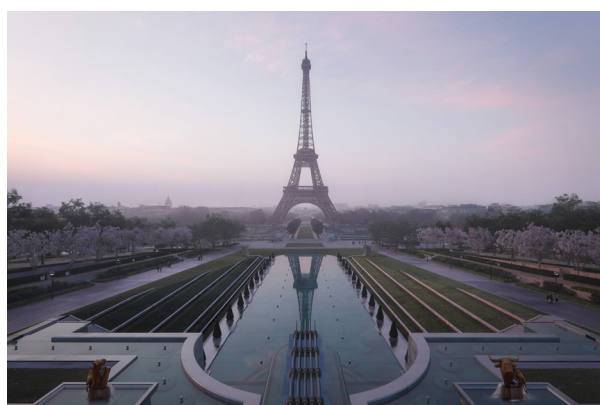
PLUS D'ESPACES VÉGÉTALISÉS



La Place du Trocadéro

Le réaménagement de la place du Trocadéro est une des propositions les plus fortes du projet. La suppression des voiries entre le rond-point et le Parvis des Droits de l'Homme, ainsi que le passage en circulation à double sens, permettent d'assurer la continuité de la circulation, mais également d'offrir plus de place pour les piétons et les mobilités douces, avec un geste fort qui souligne l'axe monumental du site.

Des gradins incurvés, en pierre, offriront des assises et dessineront un amphithéâtre végétal. Il pourra alors accueillir des événements temporaires et des rassemblements informels avec des vues imprenables sur la Tour Eiffel, encadrées par les façades du Palais de Chaillot.



Les Terrasses de Varsovie

La conception des terrasses renforcera l'axe formel qui guide et oriente la vue vers la Tour Eiffel. Les pentes qui bordent la Fontaine de Varsovie seront remodelées et habillées de pelouse renforcée. Elles formeront des gradins, avec des assises de pierres pour l'accueil du public, offrant ainsi une grande flexibilité d'usage.



Les Jardins du Trocadéro

Les allées à l'est et à l'ouest de la fontaine seront également refaites et plantées de cerisiers à fleurs alignés de part et d'autre de la fontaine. Le projet inclut la régénération des cheminements dans les jardins du Trocadéro avec notamment la remise aux normes des allées de gravier afin de faciliter l'accès des familles et des personnes à mobilité réduite.



Le Pont d'Iéna

Le pont d'Iéna sera rendu piéton. En plus des modes de circulation pacifiés, le pont d'Iéna deviendra le premier pont végétalisé de la Ville de Paris. Les circulations automobiles seront repensées. Seuls les bus et véhicules d'urgence seront autorisés à y circuler.

La vision à long terme pour le pont comporte un panneau de gazon central bordé d'arbres et érigé au-dessus de la hauteur des balustrades adjacentes du pont permet de bien de marquer une pause pour contempler le fleuve et la ville. Deux chemins de bus et véhicules d'urgence sont situés entre les balustrades extérieures et le tapis vert central. La construction du pont lui-même reste intacte et protégée.



La Promenade Bir Hakeim

Le quai Branly sera planté et les trottoirs de l'immeuble Emile Anthoine seront mis à niveau afin d'améliorer l'expérience des visiteurs depuis la Station de Bir-Hakeim le long du quai menant à la Tour Eiffel. La chaussée sera plantée de haies, d'arbustes et d'une ligne de floraison qui aide à protéger le piéton du trafic routier et bloque les vues des voitures. Des créations artistiques indiqueront les points d'entrée de la visite, de la signalisation et des panneaux d'informations aident à orienter le visiteur.

L'amélioration et le renforcement de l'offre commerciale et la diversification de l'offre de restauration est un besoin essentiel, en valorisant les

circuits courts et la production locale, la diversité et surtout l'exemplarité en matière de développement durable et de sobriété énergétique de l'offre de restauration.



Le Parvis de la Tour Eiffel

Le parvis de la Tour Eiffel sera repensé dans une logique d'appartenance à un site unique, dans la continuité du Champ-de-Mars, jusqu'à la place du Trocadéro. L'espace central du parvis sera aménagé dans la continuité du grand parterre de pelouse qui se prolonge jusqu'à l'Ecole Militaire, tandis que les jardins latéraux du parvis se développent selon la logique pittoresque d'origine.

Les piliers seront débarrassés de toutes les extensions et émergences qui sont venues coloniser le site au fil du temps. L'intérieur des piliers est libéré de toutes les constructions parasites, mettant en scène la spectaculaire montée des ascenseurs à l'intérieur des piliers et une nouvelle verrière viendra recouvrir et abriter l'ensemble.

À l'extérieur, le reste des files d'attente est intégré au paysage de manière à être le moins visible depuis le parvis. Ces files sont abritées par des auvents. Profitant de l'absence d'ascenseur public et donc de la formation d'une queue, la file d'attente pour les ventes de billets sur place est prévue au pilier Sud.. Comme pour les autres piliers, l'attente se fait sur une plate-forme intégrée au paysage.

Pour les piliers Ouest et Est, le parcours public de découverte sera réactivé, une signalétique et un éclairage, une mise en scène appropriée permettront de révéler les spectaculaires salles des machines existantes, conçues par Gustave Eiffel.

Les bureaux du personnel exploitant la Tour seront réaménagés dans un pli de terrain jouxtant les piliers Nord et Ouest et se fondent ainsi dans le paysage, tout en offrant un éclairage naturel à ces nouveaux espaces de travail.



Les Jardins du Champ-de-Mars

Les jardins du Champ-de-Mars seront rénovés, jusqu'à la place Jacques Rueff. Les deux allées centrales seront bordées de jardins dont la palette végétale constituera un couloir de biodiversité. Les plantes seront d'abord sélectionnées dans l'histoire du verdissement des parcs et jardins de la Ville et développées à l'époque d'Adolphe Alphand et des aménagements du Baron Haussmann.

Cet ensemble de jardins s'adressera aux Parisiens, mais également aux visiteurs du site. Ils permettront une meilleure gestion des flux touristiques en multipliant les points d'entrée et de sortie, tout en étant placé dans l'alignement de grandes artères qui irriguent le Grand Site.

PLUS DE PLACE POUR LES MOBILITÉS DOUCES ET LES TRANSPORTS EN COMMUN

L'ensemble paysager sera unifié par ce geste fort qui permettra aux visiteurs de parcourir l'ensemble du site piétonnisé, en laissant une place privilégiée pour les transports en commun et les véhicules de secours. Le maintien des transports en communs de surface garantira l'accessibilité de l'ensemble du site. La vision à long terme de ce projet est d'offrir une expérience agréable et sécurisante aux visiteurs. Le projet met ainsi l'accent la valorisation des trajets piétons qui permet de multiplier les points d'entrée du public sur le site et de mieux répartir les 30 millions de visiteurs attendus.

Les continuités piétonnes seront renforcées grâce à de meilleures traversées de la place de Varsovie et du quai Branly. Sur le Pont d'Iéna, l'espace public sera redistribué au profit des piétons alors que seul 1/3 de l'ouvrage est aujourd'hui dédié aux marcheurs qui sont jusqu'à 50 000 lors d'une journée touristique. L'accessibilité sera ainsi renforcée au profit des personnes les plus fragiles.

La circulation des bus étant maintenue place de Varsovie et pont d'Iéna, les transports collectifs seront plus performants, bénéficiant de voies dédiées de circulation. Les cyclistes profiteront également de l'apaisement de la circulation pour rouler en toute sécurité et sans nuisance routière. Les itinéraires rive-droite et rive-gauche seront parfaitement connectés.

Le trafic routier sera réduit au sein du pôle Trocadéro/Tour-Eiffel pour être renvoyé sur les axes structurants.

La fermeture du pont d'Iéna à la circulation automobile générale permettra de supprimer le trafic de transit qui empruntait le pont et circulait par opportunité au sein des 7e, 15e et 16e arrondissements. Ce trafic se reconstituera sur le boulevard périphérique.

Les autres automobilistes qui traversaient le pont d'Iéna pour accéder aux arrondissements attenants, modifieront leurs itinéraires sans que cela ne renforce les difficultés de circulation dans les voies locales des cœurs d'arrondissements.

La mise en place d'expérimentations et de fermetures temporaires permettra de préfigurer pas à pas cette évolution importante de la circulation. Des études complémentaires seront à réaliser pour estimer finement les impacts du projet lauréat sur la circulation.

LES CHIFFRES CLEFS

72M€

financés par la
redevance de la SETE

2ha

d'espaces verts
supplémentaires

30M

de visiteurs/an visitent
le site **Tour Eiffel**

7M

de visiteurs/an
gravissent
la **Tour Eiffel**

METHODE ET CALENDRIER

La Maire de Paris a mis en place une méthode fondée sur le dialogue, qui associe tous les acteurs : les riverains, les grands voisins que sont le Palais de Chaillot et le Musée du Quai Branly, la SETE, les services de l'Etat, les mairies d'arrondissement et les groupes politiques du Conseil de Paris.

Décembre 2017 : annonce de la démarche

Janvier 2018 : lancement de l'avis d'appel public à la concurrence (AAPC)

Avril 2018 : sélection des 4 équipes candidates

Janvier-Mars 2019 : concertation publique afin que les équipes se nourrissent des attentes des riverains, des parisiens et des visiteurs

Mai 2019 : jury pluraliste suivi de la commission d'appel d'offres , pour choisir le projet lauréat

Juin-Juillet 2019 : seconde phase de concertation publique afin que les riverains, les parisiens et les visiteurs puissent exprimer leurs attentes sur le projet lauréat

2021 à fin 2023 : mise en œuvre entre Trocadéro et la place Jacques Rueff
Après les Jeux de Paris 2024 : mise en œuvre entre la place Jacques Rueff et l'école militaire

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la SEM PariSeine qui a une longue expérience des aménagements à Paris.

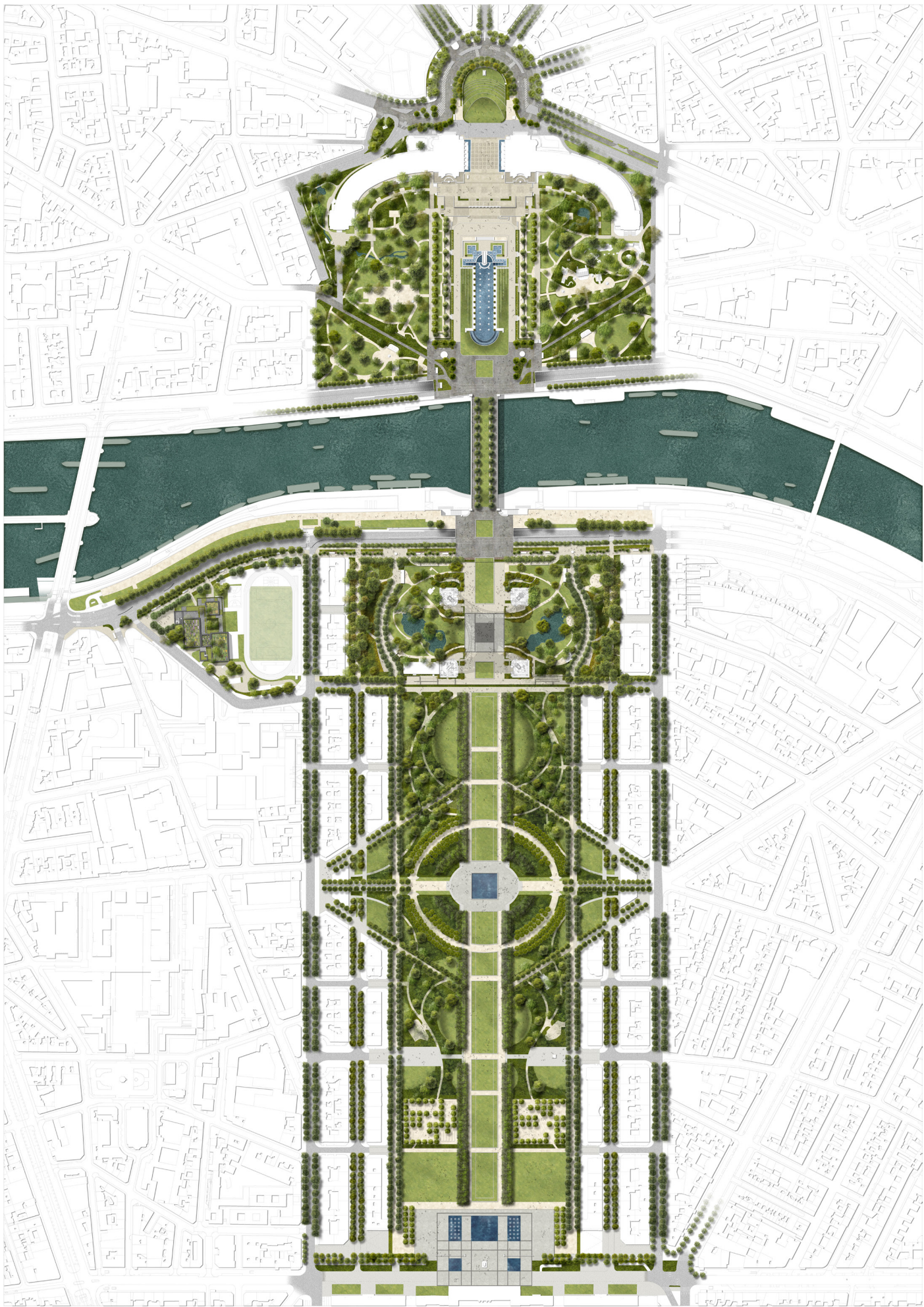
DÉCOUVREZ LES PROJETS AU PAVILLON DE L'ARSENAL

Quelles différences entre les 4 projets finalistes du projet « Grand site » lancé par la Ville ? Quelles étaient les options présentées, qui n'ont pas été retenues ? Pour le savoir, rendez-vous au Pavillon de l'Arsenal (IVe).

À partir de ce mercredi, le centre d'urbanisme parisien propose une immersion dans les 4 projets qui ont été présentés par les architectes pour faire vivre les abords de la tour Eiffel.

Au-delà de leurs différences, ces 4 projets ont un point commun : ils ont été conçus avec l'aide d'une société leader dans le logiciel de conception 3D, Autodesk.

Infos : 21 boulevard Morland (IVe). Exposition gratuite, du mardi au dimanche de 11 heures à 19 heures. Visites guidées les samedis et dimanches à 17 heures.



CONTACT

Antoine Demière et Perrine Boiton
Service de presse • presse@paris.fr
01 42 76 49 61